

Session du stage :

Nom du stagiaire :

Nom du milieu de stage :

Nom du superviseur :

Nom du tuteur :

Bilan de mi-session

L'évaluation du stage ainsi que l'évaluation des supervisions sont remplies et discutées une première fois à la mi-session afin de poser un regard formatif sur le déroulement du stage.

Si des préoccupations et inquiétudes sont exprimées quant au déroulement du stage, un contrat d'attentes de comportements et d'attitudes à démontrer pour la poursuite du stage sera mis en place. Ce contrat vise à soutenir le stagiaire dans l'identification de moyens et stratégies qui lui permettront d'apporter les ajustements nécessaires au développement des compétences.

Appréciation finale¹ du stage à remplir conjointement par le stagiaire et le tuteur à la fin du stage.

Cette appréciation sera discutée lors de la rencontre prévue pour l'évaluation finale en présence du superviseur du collège.

1. Le superviseur joindra la copie de l'appréciation finale à son document d'évaluation finale.

L'évaluation finale

Le superviseur du collège a la responsabilité d'attester ou non du développement des compétences ciblées par le stage. Il doit s'assurer de l'équité des attentes entre les différents milieux de stage.

L'évaluation finale est le reflet de l'appréciation effectuée au préalable par le stagiaire et le tuteur et discutée lors de la rencontre en présence du superviseur ainsi que de tous les suivis, rencontres, discussions que le superviseur a eus avec le stagiaire et le tuteur tout au long de la session.

L'ensemble de toutes les informations recueillies pourraient avoir entraîné des modifications à certaines cotes de l'appréciation remplie par le stagiaire et le tuteur.

Session du stage :

Nom du stagiaire :

Nom du milieu de stage :

Nom du superviseur :

Nom du tuteur :

Évaluation finale des supervisions

Le stagiaire doit remplir le document d'évaluation des supervisions avant la rencontre prévue en fin de session avec son superviseur.

Son évaluation sera partagée et discutée avec le superviseur lors de cette rencontre.

Les cotes faisant l'objet de désaccord doivent être discutées en apportant des faits objectifs.

Si la cote du superviseur est maintenue, le superviseur expliquera au stagiaire les éléments qui justifient sa décision.

REMARQUE :

Pour que le stage soit considéré comme réussi, le stagiaire doit obtenir la note de passage équivalente à 60 % à ces **2 évaluations certificatives** :

Stage dans le milieu : soit une note minimale de 36/60

et

Supervisions : soit une note minimale de 15/25

Si la note d'une des évaluations est inférieure à 60 %, la note de cette évaluation est rapportée sur 100 et le stage est échoué.

Si les deux (2) évaluations certificatives sont réussies, s'ajoutent un ou des travaux sur 15 points pour obtenir la note finale.

ATTENTION : Si le stage est **abandonné** ou **interrompu** avant la fin de la session, le stage est **échoué**; seule la note du ou des travaux ayant été remis apparaîtra sur le relevé de notes.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU STAGE D'EXPÉRIMENTATION (351-391-ME)

En plus des compétences personnelles, le stage d'expérimentation vise à développer chez l'étudiant deux compétences particulières. À travers son premier contact avec un milieu et une clientèle, il sera appelé à analyser la fonction de travail de l'éducateur spécialisé. Il aura aussi à développer les compétences relatives à la communication :

1. Compétences personnelles en lien avec la profession

2. Compétences professionnelles :

« Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en éducation spécialisée » 019N*

« Communiquer avec la clientèle et au sein d'une équipe de travail » 019Q*

* *Compétence terminale*

PROCÉDURE D'ÉVALUATION DU STAGE

Évaluation formative (vers la 7^e ou la 8^e semaine de stage)

À la mi-session, un regard formatif est posé sur le déroulement du stage. Cette rétroaction identifie au stagiaire ce qui est à conserver et ce qui est à changer ou à consolider d'ici la fin de son stage. Pour cela, la démarche suivante est proposée :

1. Le tuteur et le stagiaire remplissent d'abord individuellement le présent document, à la lueur des explications relatives à l'échelle d'appréciation qui sont inscrites à la page suivante. Cette démarche amène notamment le stagiaire à témoigner de sa capacité d'auto-évaluation.
2. Puis, le tuteur et le stagiaire se rencontrent pour échanger à propos de leur appréciation.
3. Par la suite, un bilan est fait au superviseur de stage.

Évaluation sommative (à la fin du stage)

Les mêmes étapes de la démarche suivie lors de l'appréciation formative ont lieu. La distinction tient à ce qu'ici, le superviseur s'assure d'avoir l'ensemble des informations qui lui permettra d'attribuer la note globale du stage et de pouvoir attester du développement des compétences démontrées à la fin des 15 semaines de stage.

Important : Ce document sera annexé à l'évaluation du superviseur. Il est impératif de le **remplir** et d'y inscrire des **commentaires enrichissant** l'appréciation (avec l'autorisation de l'étudiant, des copies peuvent être demandées par des employeurs ou des responsables de l'admission dans d'autres établissements d'enseignement).

Note : Pour alléger le texte, l'emploi du genre masculin comprend et inclut le féminin.

EXPLICATION DE L'ÉCHELLE D'APPRÉCIATION

RAPPEL : C'est le superviseur du collège qui a la responsabilité d'attribuer la note du stage.

Toutefois, la grille d'appréciation complétée ainsi que les observations et commentaires qui seront recueillis tout au long de la session sont essentiels à l'éval

Le stagiaire agit avec assurance et de façon proactive :

- Le stagiaire démontre que la compétence est bien intégrée indépendamment du contexte;
- Le stagiaire propose des actions éducatives qui dépassent les attentes;
- Le stagiaire manifeste une conscience professionnelle (jugement, rigueur, attitudes...) qui dépasse les attentes.

Le stagiaire est autonome :

- Le stagiaire est autonome dans les tâches à accomplir;
- Le stagiaire agit avec efficacité dans l'accomplissement de ses tâches;
- Le stagiaire adopte des attitudes et des comportements adéquats dans son rôle d'intervenant.

Le stagiaire démontre l'atteinte de cette habileté :

- Le stagiaire réussit à démontrer l'atteinte de cette habileté;
- Le stagiaire demande un support minimal (seulement lors de situations plus complexes ou inhabituelles).

Cette habileté est considérée en voie de réalisation :

- Le stagiaire doit recevoir un support important de la part du tuteur ou de tout autre intervenant;
- Le stagiaire demande à ce qu'on lui rappelle les tâches à accomplir ainsi que les comportements et les attitudes à adopter.

Cette habileté est insuffisamment développée :

- Le stagiaire ne réussit pas à démontrer l'habileté attendue même avec support et encadrement constant.

Dans les grilles des onglets suivants, veuillez faire un X pour l'affirmation correspondant à votre appréciation.

Compétences personnelles en lien avec la profession

Les compétences personnelles ayant une trame de fond plus foncée ont un poids plus élevé dans la cotation afin d'être significatives dans le résultat. Ces compétences sont ciblées comme étant essentielles pour l'exercice de la profession.

	Valeur	Le stagiaire agit avec assurance et de façon proactive.	Le stagiaire est autonome.	Le stagiaire démontre l'atteinte de cette habileté.	Cette habileté est considérée en voie de réalisation.	Cette habileté est insuffisamment développée.
HABILETÉ RELATIONNELLE						
1. Accueillir, écouter et démontrer de la disponibilité aux clients.	5					
MOTIVATION						
2. Questionner sur la clientèle, le milieu et l'intervention.	1					
3. Proposer son aide aux divers intervenants du milieu.	1					
DYNAMISME						
4. S'investir de façon énergique dans le travail à effectuer.	1					
TRAVAIL EN ÉQUIPE						
5. Exécuter les tâches confiées en respectant les modes d'intervention privilégiés par le milieu.	1					
6. Informer les autres de ses actions éducatives.	1					
SENS DES RESPONSABILITÉS						
7. Être ponctuel et assidu (<i>avise en cas d'absence ou de retard</i>).	3					
8. S'acquitter des responsabilités confiées (<i>avise en cas de délais</i>).	3					
RESPECT						
9. Agir en fonction des règles et des normes établies.	3					
SAVOIR-ÊTRE						
10. Présenter une image professionnelle conforme aux exigences du milieu (<i>tenue vestimentaire, posture, non verbal, etc.</i>)	5					
JUGEMENT						
11. Valider au besoin ses intentions avant d'agir.	5					
12. Prendre des décisions avec discernement.	5					
CAPACITÉ D'ADAPTATION						
13. S'ajuster aux situations nouvelles.	3					
14. Réajuster ses comportements et attitudes suite aux remarques ou suggestions des autres intervenants.	3					

Compétences personnelles en lien avec la profession

Les compétences personnelles ayant une trame de fond plus foncée ont un poids plus élevé dans la cotation afin d'être significatives dans le résultat. Ces compétences sont ciblées comme étant essentielles pour l'exercice de la profession.

	Valeur	Le stagiaire agit avec assurance et de façon proactive.	Le stagiaire est autonome.	Le stagiaire démontre l'atteinte de cette habileté.	Cette habileté est considérée en voie de réalisation.	Cette habileté est insuffisamment développée.
CONNAISSANCE DE SOI						
15. Verbaliser à son tuteur ses réussites, ses progrès et ses satisfactions.	1					
16. Verbaliser à son tuteur ses difficultés, ses craintes et ses limites.	1					
INITIATIVE ET AUTONOMIE						
17. Initier des actions éducatives.	5					
18. Exécuter la routine de vie quotidienne du TES.	5					
FERMETÉ						
19. Appliquer les règles de conduite demandées aux clients.	1					
20. Exprimer clairement ses attentes.	1					
STABILITÉ ÉMOTIONNELLE						
21. Identifier les émotions vécues.	1					
22. Utiliser ses émotions de façon adaptée.	1					

POINTS À AMÉLIORER :

--

COMMENTAIRES :

--

Compétence professionnelle 1 : Analyser la fonction de travail (019N)

Pour atteindre cette compétence, l'étudiant portera son attention sur la fonction de travail de l'éducateur et sur ses conditions d'exercice, les tâches et les opérations liées à la fonction de travail, les plans d'intervention ainsi que les habiletés et les comportements associés au travail de l'éducateur.

	Valeur	Le stagiaire agit avec assurance et de façon proactive.	Le stagiaire est autonome.	Le stagiaire démontre l'atteinte de cette habileté.	Cette habileté est considérée en voie de réalisation.	Cette habileté est insuffisamment développée.
L'étudiant devra décrire à l'aide d'exemples :						
1. La mission de l'organisme, ses objectifs, ses valeurs; Les services et les programmes offerts; Les organismes collaborateurs.	1					
2. Le rôle de l'éducateur, les tâches et les conditions de travail.	1					
3. Les instruments de travail clinique (<i>P.I., journal de bord, grille d'évaluation, etc.</i>)	1					
4. Le rôle des autres ressources humaines du milieu.	1					
5. Les compétences personnelles requises dans l'exercice de sa profession.	1					
6. Le cadre légal de l'intervention.	1					

POINTS À AMÉLIORER :

--

COMMENTAIRES :

--

Compétence professionnelle 2 : Communiquer avec la clientèle et au sein d'équipes de travail (019Q)

Pour atteindre cette compétence, l'étudiant portera son attention sur les éléments favorables et défavorables à la communication, aux techniques de communication et à sa façon de communiquer.

	Valeur	Le stagiaire agit avec assurance et de façon proactive.	Le stagiaire est autonome.	Le stagiaire démontre l'atteinte de cette habileté.	Cette habileté est considérée en voie de réalisation.	Cette habileté est insuffisamment développée.
Pour ce faire, l'étudiant devra :						
COMMUNICATION VERBALE ET NON VERBALE						
1. Initier des communications avec la clientèle.	1					
2. Initier des communications professionnelles avec les intervenants.	1					
3. Rapporter des messages verbaux observés chez la clientèle et l'équipe de travail.	1					
4. Rapporter des messages non verbaux observés chez la clientèle et l'équipe de travail.	1					
5. Utiliser un langage professionnel lors de ses échanges avec la clientèle.	1					
6. Utiliser un langage professionnel lors de ses échanges avec les autres intervenants.	1					
7. Choisir le moment opportun pour ses échanges avec les intervenants.	1					
8. Démontrer une attitude d'écoute lors des échanges et des réunions.	1					
9. Utiliser un langage non verbal favorable à la communication.	1					
10. Déterminer ses points forts et ses points faibles dans sa façon de communiquer.	1					
11. Proposer des moyens en vue d'améliorer sa façon de communiquer.	1					
COMMUNICATION ÉCRITE						
12. Communiquer des informations écrites de façon objective.	1					
13. Transmettre l'information pertinente lors de ses communications écrites.	1					
14. Rédiger ses écrits dans un français correct.	1					

Compétence professionnelle 2 : Communiquer avec la clientèle et au sein d'équipes de travail (019Q)

Pour atteindre cette compétence, l'étudiant portera son attention sur les éléments favorables et défavorables à la communication, aux techniques de communication et à sa façon de communiquer.

POINTS À AMÉLIORER :

--

COMMENTAIRES :

--